

Traité selon un échéancier raisonnable qui calmera les craintes et démontrera que la signature ne sera pas remise aux calendes grecques.

M. Rafeeuddin Ahmed
Administrateur associé, Programme de développement des Nations unies

Au nom du Programme de développement des Nations Unies (PDNU), M. Rafeeuddin Ahmed rend hommage au Canada qui a pris le leadership du Traité pour l'interdiction des mines terrestres. Il signale cependant que, même s'il est adopté à l'échelle universelle, ce traité ne fera rien pour régler le problème des mines qui ont déjà été posées. Les NU comptent faire tout ce qui est possible pour promouvoir le déminage, de manière à ce que les populations de tous les pays puissent reprendre le contrôle de leurs terres et avoir la liberté de mouvement nécessaire au développement durable.

Les responsables du PDNU estiment que le déminage est un élément clé des stratégies de développement durable, et le programme a déjà accompli une énorme tâche en ce qui concerne les levés cartographiques des mines, la localisation et l'élimination dans des pays comme l'Afghanistan, le Mozambique, l'Angola et le Cambodge. Des terres agricoles d'une superficie de plusieurs milliers de kilomètres carrés ont été déminées, et on peut maintenant voyager en toute sécurité sur des milliers de kilomètres de routes.

Après sept ans d'expérience, le PDNU a désigné plusieurs éléments clés d'un programme fructueux. Ces éléments comprennent, entre autres, l'engagement d'une expertise et de ressources locales, le leadership au niveau national et une étroite coordination pour que le travail ne soit pas sporadique. En outre, la "pollution par les mines" doit être considérée comme un problème de développement à long terme, et non pas comme une question de sécurité à court terme.

Comme les tentatives de déminage se heurtent souvent aux mêmes problèmes, on peut gagner beaucoup de temps en mettant l'expérience en commun à l'échelle internationale. À cette fin, les responsables du PDNU ont mené une étude de pré-faisabilité sur la création d'un nouveau centre interna-

tional d'action contre les mines dans un pays en développement. Un tel centre favoriserait le partage de l'expérience et le réseautage. En outre, il constituerait une tribune qui permettrait aux gouvernements et aux ONG de poursuivre le travail de déminage. En conclusion, M. Ahmed précise que des initiatives de ce genre peuvent jouer un rôle crucial pour l'élimination des mines qui ont déjà été posées.

M. Steve Goose
Campagne internationale contre les mines terrestres

Steve Goose de la Campagne internationale contre les mines terrestres déclare que le progrès réalisé jusqu'à maintenant montre clairement que les gouvernements du monde entier sont à l'écoute des préoccupations de la "société civile". Le partenariat créé doit être maintenu, souligne-t-il, pour s'assurer que le "nouvel état d'esprit", la perception selon laquelle l'utilisation des mines est un crime, soit accepté.

Le processus de négociation a permis d'améliorer le Traité et a abouti à un bon résultat. Cependant, insiste M. Goose, ce Traité doit être mis en application. Les mines enfouies actuellement dans le sol doivent être retirées et il faut venir en aide aux survivants des accidents attribuables aux mines. Les améliorations futures doivent inclure une interdiction des dispositifs antimanipulation pour les mines antivéhicules et des restrictions plus rigoureuses sur les mines utilisées pour la formation. En outre, il faut trouver un moyen pour s'occuper des États "non parties" qui jouent un rôle dans la pose de mines.

M. Goose fait observer que le Canada donne un bon exemple en signant et en ratifiant simultanément le Traité. Il met les autres États signataires au défi de ratifier le Traité d'ici à la fin de 1998. Entre temps, il reste beaucoup de travail à effectuer pour que toutes les nations soient parties au Traité.

La Campagne internationale collaborera avec les gouvernements pour parvenir à une mise en application rapide et efficace tout en visant à une entrée en vigueur rapide. De nombreux pays ont dit que la ratification prendra de deux à trois ans mais, selon M. Goose, le processus doit être mené à bien d'ici quelques mois au plus tard. De la même façon, les gouvernements se